

Société Générale SA – Assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022  
**Réponses aux questions écrites des actionnaires**

<b>Questions de l'ASSACT SG, association Loi 1901 .....</b>	<b>2</b>
<i>Est-il toujours judicieux de consacrer 915 millions d'euros à des rachats d'actions, comme proposé dans les résolutions soumises au vote des actionnaires ?.....</i>	<i>2</i>
<b>Questions de François PLASSAIS, actionnaire individuel .....</b>	<b>3</b>
<i>RUSSIE .....</i>	<i>3</i>
<i>RISQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>GOUVERNANCE.....</i>	<i>3</i>
<i>PERSPECTIVES.....</i>	<i>3</i>
<b>Questions de BankTrack, association (questions envoyées par email en date du 13 mai 2022) :.....</b>	<b>6</b>
1) <i>La Société Générale a-t-elle connaissance des conclusions du rapport de la Commission européenne sur la biomasse ligneuse selon lesquelles, dans presque tous les cas, la biomasse produit des niveaux d'émissions de carbone plus élevés que les combustibles fossiles?.....</i>	<i>6</i>
2) <i>Quel est le lien entre le financement de la biomasse et l'objectif net zéro de la Société Générale, compte tenu des émissions de carbone causées par la biomasse forestière ?.....</i>	<i>6</i>
3) <i>La Société Générale demande-t-elle aux entreprises énergétiques de ne pas convertir les centrales au charbon existantes en projets de biomasse forestière ? S'est-elle engagée avec ENGIE spécifiquement sur ses activités biomasse ? .....</i>	<i>6</i>
4) <i>La Société Générale cessera-t-elle de financer des projets de biomasse et des entreprises comme Engie, Vattenfall et RWE ?.....</i>	<i>6</i>

**Questions de l'ASSACT SG, association Loi 1901 (questions envoyées par email en date du 12 mai 2022) :**

**Si les résultats du premier trimestre confirment la bonne santé de notre groupe, ils n'ont pas pris en compte l'impact financier de la sortie de Rosbank puisque celle-ci n'est pas encore finalisée. Il ne fait pas de doute que le coût en sera substantiel et grèvera nos résultats annuels pour 2022. Dans cette perspective, est-il toujours judicieux de consacrer 915 millions d'euros à des rachats d'actions, comme proposé dans les résolutions soumises au vote des actionnaires ?**

**Rien ne s'opposerait à en différer l'exécution, même si les sommes consacrées à ces rachats ont déjà été provisionnées au titre de l'exercice 2021. Les actionnaires salariés et anciens salariés du groupe aimeraient connaître votre position sur ce point. Nous voulons savoir si celle-ci n'a pas évolué suite à la décision, par ailleurs judicieuse, de sortir de Russie même si nous sommes tristes de voir nos collègues quitter le groupe.**

**Réponse du Conseil d'administration :**

Le Conseil d'administration rappelle que la mise en place de programmes de rachat d'actions, largement salués par le marché tant aux Etats-Unis qu'en Europe, présente un réel intérêt pour les actionnaires. Cet intérêt est d'autant plus grand que le cours de bourse est décoté par rapport à la valeur intrinsèque de l'entreprise ce qui est actuellement le cas pour l'industrie bancaire, le cours de Société Générale évoluant par exemple très en-deçà de la valeur de l'actif net tangible qui s'élevait 61,1 euros au 31 décembre 2021. Ces opérations de rachat permettent non seulement de supporter la valeur des titres au moment de leur exécution, mais également d'accroître dans la durée le bénéfice par action, du fait d'un nombre réduit d'actions en circulation après l'annulation des titres ainsi rachetés.

S'agissant du programme de rachat de 915 millions proposé au titre de l'exercice 2021, il est effectivement important de rappeler, comme vous le soulignez, qu'il est déjà déduit des fonds du Groupe au 31 décembre 2021. De ce fait, sa réalisation, qui n'interviendra pas avant la fin du premier semestre, sera neutre sur le ratio de capital du groupe dont le niveau de 12,9% au 31 mars 2022 est environ 3.7% au-dessus de l'exigence réglementaire, et ce après prise en compte au premier trimestre d'une large partie de l'impact en capital issu de la cession de nos activités en Russie. A la date de finalisation, l'impact résiduel en capital de cette opération devrait ainsi rester limité à environ 6 points de base.

Dès lors, au regard du caractère relatif pour l'actionnaire de tels rachats et de la solidité des fonds propres du Groupe, y compris après la finalisation de la cession de nos activités russes, la réalisation du programme de rachat d'actions proposé à l'Assemblée Générale garde tout son intérêt.

**Questions de François PLASSAIS, actionnaire individuel (questions envoyées par email en date du 13 mai 2022) :**

**RUSSIE**

**Le désengagement "russe" vient de connaître son dénouement au lourd passif pour la SG, mais...**

- **Pourquoi si tard, pourquoi une telle obstination pour cette entreprise, quand des facteurs internes et géopolitiques négatifs, des avertissements majeurs sont avérés depuis tant d'années ? Quelle sera l'ampleur du coût final ?**

**RISQUES**

- **Peut-on alors parler de sauvegarde des intérêts du Groupe, de gestion prudente et avisée devant cette cuisante destruction de valeur, de son manque d'anticipation et de réactivité ?**
- **Plus largement, comment expliquez-vous vos choix et votre détermination lorsque les bénéfices sont si méthodiquement absorbés par de massifs facteurs improductifs et obérés de lourdes dépréciations, vous obligeant à recourir très assidûment à l'éloquant vocable "sous-jacent" ?**
- **Dans ce contexte et devant ces excès d'optimisme, se poserait alors la question de la qualité des Risques du Groupe, qui apparaîtraient soudainement plus aventureux qu'audacieux ?**

**GOVERNANCE**

- **Selon vous, ce dernier événement majeur va-t-il de nouveau ternir l'image et influencer les futurs résultats, y a-t-il d'autres périls endogènes susceptibles d'affecter aussi massivement les exercices à venir ?**
- **Quid du respect de vos objectifs au fil des ans, reflet de la sous-performance du cours apathique de l'action cette dernière décennie ?**
- **Depuis la crise de 2007/2008, la profusion de ces d'affaires met-elle en évidence une faiblesse structurelle et une insuffisance de gouvernance ? Que font le Conseil d'administration, son Président et le Directeur général pour s'en préserver ? 2022 sera-t-elle encore une année de sacrifice ?**

**PERSPECTIVES**

- **Pourra-t-on escompter des projets moins dispendieux, moins chaotiques et instables, plus compatibles avec l'évolution des marchés, des stratégies moins subversives dans la gouvernance des affaires, se soldant enfin par des engagements respectés, qui mettent la SG à l'abri de conséquences encore trop connotées par de constantes expositions à contre-courant, revers et détérioration marqués.**
- **Qu'en est-il désormais de l'avenir du Groupe, quelle ligne de conduite à moyen/long terme allez-vous par conséquent développer pour l'élargissement et la diversification de vos activités ? Les orientations d'aujourd'hui seront-elles suffisantes et à la hauteur des ambitions affichées, serez-vous en mesure de surperformer ... durablement ?  
Jusque-là, nombre de décisions ont été trop dommageables pour le Groupe.**

**Réponse du Conseil d'administration :**

Dans son communiqué de presse du 11 avril 2022<sup>1</sup>, Société Générale a en effet annoncé la cession de ses activités de banque et d'assurance en Russie tout en veillant à assurer une continuité pour ses collaborateurs et ses clients.

Depuis la prise de contrôle de Rosbank, Société Générale avait entrepris de porter sa filiale aux meilleurs standards du marché que ce soit en matière de service à la clientèle, de technologie et de gouvernance :

---

<sup>1</sup> [https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/2022-04/2022-04-11-Societe-Generale\\_Cession-des-activites-de-banque-et-assurance-en-Russie\\_CP.pdf](https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/2022-04/2022-04-11-Societe-Generale_Cession-des-activites-de-banque-et-assurance-en-Russie_CP.pdf)

*Société Générale SA - Assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022-  
Réponses aux questions écrites des actionnaires  
Insertion le 14 juin 2022 d'une réponse à une question en page 5*

- Sur le plan commercial, Rosbank a poursuivi le développement de ses fonds de commerce en s'appuyant principalement sur ses domaines d'expertises que sont les activités de banque, d'assurance et de services financiers. Dans un environnement très concurrentiel, Rosbank a réussi à se différencier en apparaissant d'une part, comme une des banques les plus sûres du marché et d'autre part, comme un précurseur en matière de promotion de la transition énergétique et des financements verts.
- Sur le plan technologique, Rosbank a procédé à une modernisation de ses systèmes d'information et s'est en particulier dotée d'une plate-forme digitale de haut niveau, offrant une gamme étendue de services bancaires qui s'est traduite par un niveau d'adoption élevé. Le développement de cette offre omnicanale a permis une réduction de la taille du réseau d'agences désormais centré sur les grandes villes russes.
- En matière de gouvernance, Rosbank a développé un dispositif de contrôle et de conformité robuste, aligné sur celui du Groupe, lui permettant d'opérer dans de bonnes conditions de sécurité financière.

Ses efforts, conjugués à un marché bancaire en croissance rapide, ont permis d'accroître les résultats de Rosbank et d'en réduire la volatilité grâce à une approche prudente des risques de crédit avec notamment des portefeuilles Retail centrés sur les financements collatéralisés (automobile & immobilier) et des encours Corporate concentrés sur les meilleures signatures du marché.

La cession de Rosbank et des activités d'assurance en Russie devrait avoir un impact limité sur le ratio de capital CET1 du Groupe à environ 20 points de base sur la base de la valeur patrimoniale au 31 décembre 2021.

La cession devrait conduire à l'enregistrement en compte de résultat du Groupe (comptabilisé en « gains ou pertes nets sur autres actifs ») des principaux éléments suivants :

- la dépréciation de la valeur nette comptable des activités cédées (~2 milliards d'euros) ;
- un élément exceptionnel non-cash sans impact sur le ratio de capital du Groupe, (~1,1 milliard d'euros), correspondant à la reprise normative en compte de charge de la réserve de conversion.

Dans son ensemble, après avoir fortement progressé les précédents trimestres, la performance boursière du titre Société Générale, et des valeurs bancaires plus généralement, pâtit effectivement depuis février de la crise en Ukraine qui se traduit par une forte hausse des incertitudes géopolitiques et économiques. Dans un tel contexte, le cours Société Générale ne reflète cependant toujours pas la valeur intrinsèque du Groupe dont l'actif net tangible à 61,5 euros par action a progressé de plus de 10% par rapport à son niveau d'avant crise COVID (55,6 euros par action à fin 2019).

Durant ces dernières années marquées par des crises de natures et d'impacts différents (subprime, souverain, liquidité, crise en Ukraine notamment), Société Générale a engagé, et déjà mené à bien, plusieurs chantiers stratégiques fondamentaux destinés à renforcer le modèle d'affaires du Groupe autour de franchises fortes et créer une banque adaptée à un environnement en constante évolution (digitalisation accrue, changements comportementaux, financement de la transition énergétique, environnement de taux négatif ou renforcement du cadre réglementaire). Ainsi, après avoir finalisé en 2019 le programme de recentrage autour de métiers cœur, le Groupe a plus récemment opéré avec succès le recentrage des activités de marché et initié la fusion de ses réseaux de banque de détail en France tout en renforçant son positionnement de leader dans la banque digitale avec Boursorama. Le projet de rapprochement des réseaux de Société Générale et Crédit du Nord porte l'ambition de créer un nouveau champion, au plus près des attentes de ses 10 millions de clients. De même, l'annonce de l'acquisition de LeasePlan par ALD marque un tournant important en créant un leader sur le marché très porteur de la mobilité.

Le résultat net historique dégagé en 2021 ainsi que la très bonne performance réalisée au premier trimestre 2022 et les perspectives que nous anticipons, attestent de la pertinence de ces choix stratégiques qui permettent au Groupe Société Générale d'envisager l'avenir avec sérénité, fort de métiers

*Société Générale SA - Assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022-  
Réponses aux questions écrites des actionnaires  
Insertion le 14 juin 2022 d'une réponse à une question en page 5*

performants, d'un profil de risque équilibré avec un stock élevé de réserves de provision et d'un bilan solide. Les récents événements en Ukraine, qui ont conduit à rapidement prendre la décision de se retirer

de Russie du fait de la disparition brutale des conditions d'une collaboration politique et économique sereine entre l'Europe et la Russie, ne sont pas de nature, malgré les impacts comptables attendus tout à fait absorbables, à remettre en cause ces grandes orientations stratégiques créatrices de valeur pour l'avenir.

Ces différentes évolutions n'ont pu être mises en œuvre sans un échange constant entre la Direction générale et le Conseil d'administration qui exerce pleinement sa mission de détermination de la stratégie du Groupe. Il y consacre beaucoup de réunions sans compter un voire deux séminaires stratégiques par an.

Soyez assuré que l'action du Conseil d'administration, des équipes dirigeantes et du personnel de la banque est animée par le souci de la préservation des intérêts des actionnaires de Société Générale et tout est mis en œuvre pour que le cours de bourse puisse le plus rapidement possible refléter la réelle valeur du Groupe.

**Questions de BankTrack, association** (questions envoyées par email en date du 13 mai 2022) :

**La Société Générale investit et crédite des millions dans des projets de biomasse d'entreprises comme Engie, RWE et Vattenfall. Selon nos dernières recherches, la Société Générale a récemment financé Engie avec 1 milliard d'euros d'obligations et de souscription pour les années 2020 à 2025, 88,33 millions d'euros d'obligations et de souscription pour la période 2018-2028 et a de nouveau co-financé 5 millions d'euros de crédits de 2018 à 2025.**

**Un rapport récent du Centre commun de recherche a révélé que dans 96% des scénarios, la biomasse produit des niveaux d'émissions plus élevés que les combustibles fossiles. La biomasse solide, principalement sous forme de granulés de bois, est utilisée pour la production d'électricité et de chaleur. La biomasse en combustion produit non seulement des gaz à effet de serre, mais a également un impact négatif sur nos terres, nos écosystèmes et notre santé. C'est une source d'énergie inefficace et coûteuse qui dépend d'importantes subventions publiques pour concurrencer l'énergie éolienne et solaire. Par conséquent, dans la majorité des cas, la combustion de la biomasse n'est pas compatible avec « Zéro émission nette » d'ici 2050.**

**ENGIE exploite toujours 10 centrales à charbon réparties entre le Portugal, le Maroc, le Chili, le Brésil et le Pérou. ENGIE a décidé de convertir quatre de ses centrales thermiques - une au Portugal et trois au Chili - à la biomasse en 2025, et d'en vendre deux autres. Jusqu'à présent, ENGIE a vendu la plupart de ses actifs charbonniers au lieu de les fermer. Bien que cette stratégie réduise le portefeuille de charbon de l'entreprise (de 20,9 GW en 2015 à 2,9 GW actuellement), elle n'entraîne pas de réduction concrète des émissions : les émissions sont simplement transférées à d'autres acteurs.**

**Malgré les implications et les effets climatiques évidents de la biomasse forestière, la politique thermique de la Société Générale stipule qu'elle n'accordera une attention particulière qu'à certains risques, notamment l'efficacité énergétique et les émissions de Gaz à Effet de Serre, les émissions atmosphériques et l'utilisation de l'eau.**

**En bref, ENGIE prévoit d'élargir son portefeuille de biomasse sans avoir de politique en place pour traiter de manière adéquate les [problèmes qui découlent de la combustion de la biomasse](#) et surveiller ses impacts carbone sur l'environnement. Nos questions sont donc les suivantes :**

- 1) La Société Générale a-t-elle connaissance des conclusions du rapport de la Commission européenne sur la biomasse ligneuse selon lesquelles, dans presque tous les cas, la biomasse produit des niveaux d'émissions de carbone plus élevés que les combustibles fossiles?**
- 2) Quel est le lien entre le financement de la biomasse et l'objectif net zéro de la Société Générale, compte tenu des émissions de carbone causées par la biomasse forestière ?**
- 3) La Société Générale demande-t-elle aux entreprises énergétiques de ne pas convertir les centrales au charbon existantes en projets de biomasse forestière ? S'est-elle engagée avec ENGIE spécifiquement sur ses activités biomasse ?**
- 4) La Société Générale cessera-t-elle de financer des projets de biomasse et des entreprises comme Engie, Vattenfall et RWE ?**

**Réponse du Conseil d'administration :**

En tant que membre fondateur de la NZBA, le Groupe s'engage à réduire ses émissions de carbone, en priorité dans les secteurs les plus intensifs en CO<sub>2</sub>, et à jouer un rôle actif dans la transition vers une économie neutre en carbone. C'est pourquoi le groupe s'est engagé à réduire progressivement à zéro son exposition au secteur du Charbon Thermique tout en accompagnant ses clients dans leur transition énergétique. En ce qui concerne le secteur de la production d'électricité, le Groupe s'est engagé à réduire le facteur d'émission moyen de son

*Société Générale SA - Assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022-  
Réponses aux questions écrites des actionnaires  
Insertion le 14 juin 2022 d'une réponse à une question en page 5*

portefeuille de prêts à ce secteur à 67 gCO<sub>2</sub>/kWh d'ici 2040, avec des objectifs intermédiaires de 212 gCO<sub>2</sub>/kWh et 163 gCO<sub>2</sub>/kWh d'ici 2025 et 2030 respectivement.

La conversion des actifs énergétiques du charbon vers des énergies alternatives, comme la biomasse, fait partie de la solution mais le Groupe reconnaît la nécessité d'identifier les bons leviers pour mieux évaluer la production et/ou l'utilisation durable de la biomasse, en intégrant l'ensemble du cycle des cultures.

Dans cette perspective, le Groupe étudie attentivement les publications scientifiques concernant l'utilisation de la biomasse, et plus particulièrement sur la biomasse forestière (rapport du CCR, travaux de l'IPCC, etc.) afin de structurer sa position et d'adapter progressivement ses politiques.

D'autre part, le Groupe a renforcé sa politique sectorielle « Agriculture et sylviculture industrielles » en février 2022, en mettant davantage l'accent sur la préservation de la biodiversité et la gestion durable des forêts.

Nous ne commentons pas les discussions avec les entreprises.